

## Ordonnance bizone

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

Identification du prescripteur	Identification de la structure
*pqo ."rt²pqo "gv"lf gpvllkcpv+"	**chuqp'uqekcng'f w'ecdkpgv.'f g'ng' w drhuugo gpvgv'pÅ'CO.'HKPGUU'qw'UN'GV+

Identification du patient (nom de famille (de naissance) saivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) (à compléter par le prescriptan

pÅf No o cytkewrcykap" "eqo rn² ygt "rct 'ncumyt 2 \*g++ BRUN Jean-Marc - né(e) le 23/03/1969

Prescriptions relatives au traitement de log fection de la lors liste ou hors liste)

(AFFECTION EXONÉRANTE)

Paracétamol 400 mg + Codéine 30 mg; 2 comprimés; matin, midi et soir; Pendant 7 jours

Kétoprofène 150 mg; 2 comprimés; une fois par jour; Pendant 5 jours

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES)



## Ordonnance bizone

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

Identification du prescripteur	Identification de la structure
*pqo ."rt²pqo "gv'kf gpvklkcpv+"	*t c kuqp "uqekc ng "f w'ec dkpgv. "f g 'n)² vc drkuugo gpv'gv'pÅ'CO . 'HKP GUU'qw'UKT GV+
Identification du patient (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) (à completer par le prescripteur)	
(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) (à compléter par le prescripteur)	
pÅf   loo c vt kewrc vkqp   "*« "eqo r n² vgt "r c t "n)c uu w ² *g ++"	

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)

(AFFECTION EXONÉRANTE)



Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES)

DUPLICATA

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1, 441-1 et 441-6 du Code pénal, articles L.114-13 et L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).